



OL-NB 20/03/2023

Procès-verbal de la réunion du CA du mardi 7 mars 2023 à 17h 30.

-*Administrateurs présents* : Mireille Kishazy, Olivier Labasse (Président), Jean-Claude Secchi (trésorier), Nicole Barbier (secrétaire), Philippe Borel, Jacques Lelarge, Laurent Billet, Richard Serret. Pouvoirs : Claude Saulgeot à Nicole; Georges Davignon, Luc Corneloup au Président. Le CA peut délibérer valablement (11/12).

- *Adhérents* : Luc Auffret, Claudine Béraud, Valérie Chatenoud, Françoise Favre Loraine, Philippe Testard, Nicolas Wolff. Excusé : Jacques Herrgott

Ordre du Jour :

1° *approbation formelle du PV du CA de février*

2° *Actualité depuis le dernier CA: points village, GA, Club house tennis*

3° *Commissions Urba (Bleu , Wolff...) et mobilité (TCSPi)*

4° *GT's en cours et à ouvrir(stationnement et parking Chapel)*

5° *Révision du SCOT et PLU HMB*

6° *Cotisations 2023*

7° *Questions diverses (dont réunion BVV-Mairie ? ...)*

PJ envoyées préalablement :PV de la réunion du 07/02, lettre à la présidente du Grand Annecy pour la collecte des ordures ménagères du 14/02/23 , lettre du Grenelle aux présidents et VP du Grand Annecy pour le schéma de transport collectif en site propre intégral (TCSPi) du 27/01/23.

Tour de table de présentation ; Olivier est heureux d'accueillir Luc Auffret, nouvel adhérent.

1° **Approbation formelle du PV du CA de février 2023**

Le PV est approuvé à l'unanimité

2° **Actualité**

21° **Village** :

-tranquillité, sécurité ; suite au problème posé par le club house du tennis, la Mairie est intervenue face aux dérives constatées par les riverains (bruit - éclairage des cours vides - repas hors membres du club , soirées et vente alcool sans licence) ; voir le flash info du Maire. BVV, dont quelques adhérents sont riverains , s'en est fait l'écho auprès d'élus en 2022 et se félicite de la remise en ordre du village qui n'est ni une réserve touristique ni une aire de jeu pour le Grand Annecy. Plusieurs adhérents mettent en garde contre un projet de skate parc au P du Plan.

-centre village (cf. aménagements route d'Annecy, rue de la Tournette, rue de la Voûte, réhabilitation du Presbytère et de son jardin, Riva..) : il serait toujours en cours de traitement à la mairie. La trentaine d'habitants ayant participé à la marche -diagnostic de la rue de la Voûte/ rue du Mont baret, sous la conduite de la Mairie en début d'été 2022, faisant l'inventaire de tous les problèmes à résoudre et des propositions de solutions pour tous, ne comprennent pas l'absence de compte rendu municipal.

- Ordures ménagères :Suite aux questionnement d'adhérents s'inquiétant d'une suppression annoncée de tournées de collecte des OM en porte à porte, un courrier documenté, signé par le Président, les 2 VP, le trésorier et la secrétaire a été adressé le 14/02/2023 à la Présidente du Grand Annecy, avec copie au Maire de Veyrier-du-Lac ainsi qu'à la Députée (Lettre jointe).

- Situation abracadabrantesque de l'achèvement d'une maison sise route de Menthon empêchée par des initiatives nocives, des revirements communaux depuis la mandature écourtée de T.Terrier et des demandes sans cohérence après l'accord du PC initial délivré sous la mandature Maniglier. Nous

pensions, au nom des principes et du respect du droit, le problème résolu, les parties responsables ayant exprimé leur souhait se sortir de ce conflit après des années de procédures coûteuses et le jugement du tribunal judiciaire d'Annecy le 8/12/2022 donnant raison à N. Wolff. Ce dernier n'a cependant reçu, à date, aucune réponse à ses demandes de rendez vous proposant un consensus amiable. Incompréhensible.

- Maison Rivollet : Les travaux ont commencé , la toiture et la charpente sont en cours de remplacement.

- La Ravoire : après des premiers travaux, un peu trop en catimini, en 2022, Richard indique qu'une partie a été labourée pour planter de la vigne. Olivier rappelle, outre le projet « OSONS VEYRIER » présenté à la mairie et aux Assemblées générales de Septembre 2021 et Mai 2022, la note d'aménagement de la route « panoramique » de la Corniche présentées au Maire et ses adjoints le 24/11/2022 dans laquelle un développement est consacré à la Ravoire (pages 10 et 11) avec la création d'un chemin de faible pente entre les plantations la reliant au centre bourg. BVV, heureux qu'il ait été fait échec au projets immobiliers sur ce patrimoine naturel communal, insiste sur les contreparties des plantations, à savoir l'entretien des cultures pour éviter le désastre visuel et financier du jardin du presbytère en friche depuis 2 ans..

22° **Grand Annecy** : Projets TCSPi ; Olivier annonce avoir deux RV, en compagnie de J.P.Crouzat (FNE 74) pour le Grenelle , le premier avec le consultant EGIS, le second avec l'exécutif et les services du Grand Annecy. A l'ordre du jour , la saisine de la CNDP (commission nationale du débat public) et les résultats à date de la 8ème étude de consultants depuis 2012. PADD : voir §4.

23° **Département**. Envoi au Vice- président Tardy de l'étude BVV de la route de la Corniche.

3° Commissions permanentes

Urbanisation: Claude et Nicole ont envoyé la liste des demandes de DP et de PC et les décisions ; rien n'a bougé pour Mr Bleu 1801 : demande PC, à suivre suite au 1^{er} recours (accepté) de BVV contre la privatisation rampante du quai de Chavoires. Olivier fait remarquer que depuis 2 ans il y a une très grosse augmentation du nombre (28) de demandes d'autorisation pour construire des piscines en ces temps d'alerte sur le manque d'eau. Richard indique les travaux de réhabilitation de la maison Rivollet.

Luc Auffret, animateur de l'association Alpes Lac d'Annecy le vieux informe de son inquiétude quant à l'acquisition par la mairie d'un grand terrain entre l'impérial et l'hôtel Rivage et du devenir de la Villa Eugène Sue au petit port. BVV soutien ALPPELAC qui ne parvient pas à avoir de RV avec la ville.

4°Groupe de travail (GT) en cours et à ouvrir.

-GT Stationnement. Après la présentation des problèmes à résoudre et de l'état des lieux à la commission municipale « Mobilité » en janvier, les participants du GT emmené par Richard se proposent de finaliser les recommandations lors d'une réunion le lundi 13 mars à 17H45 à l'hôtel Riva. BVV s'étonne que le parking Chapel en centre bourg (17 places à 35 avec un sous-sol enterré) soit toujours fermé, à la suite de la procédure d'expropriation enclenchée sous mandature Maniglier.

-Olivier demande de monter un groupe de travail, en concertation éventuelle avec d'autres associations intéressées pour étudier la révision du PLU-HMB (habitat-mobilité-bioclimatique) et celle du SCOT(schéma de cohérence territoriale) enclenchées.

5° Questions diverses

-Réunion BVV-Mairie: Il a été décidé de faire en sorte que ces réunions reprennent le plus rapidement possible.

-Assemblée générale le 18 mai 2023 à 17H30 à la Veyrière, cocktail dans les jardins de Riva (ou au Café éponyme) vers 19H. Conférencier : le préfet, guide de montagne, Jean Fabre sur l'administration territoriale de la république française et les conséquences de la décentralisation.

-Adhésion : à ce jour seulement 31 adhésions ont été réglées...Fin de la réunion à 19h30.

Prochaine réunion du CA ouvert aux adhérents : Mardi 4 Avril à 17h30, salle de la Veyrière (n-1)